



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada**

See herein for bid submission
instructions/
Voir la présente pour les

instructions sur la présentation
d'une soumission

NA

Manitoba

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right
of Canada, in accordance with the terms and conditions
set out herein, referred to herein or attached hereto, the
goods, services, and construction listed herein and on any
attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la
Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou
incluses par référence dans la présente et aux annexes
ci-jointes, les biens, services et construction énumérés
ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Fabrication de la cage à ours	
Solicitation No. - N° de l'invitation 5P426-190696/A	Date 2020-04-16
Client Reference No. - N° de référence du client 5P426-190696	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$STN-190-5294	
File No. - N° de dossier STN-9-42117 (190)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-05-12	Time Zone Fuseau horaire Central Daylight Saving Time CDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Mack, Wayne	Buyer Id - Id de l'acheteur stn190
Telephone No. - N° de téléphone (306) 241-6435 ()	FAX No. - N° de FAX (306) 975-5397
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: PARKS CANADA ELK ISLAND NATIONAL PARK 1-54401 RANGE ROAD 203 FORT SASKATCHEWAN Alberta T8L0V3 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada/Réception
des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Government of Canada Building
101 - 22nd Street East
Suite 110
Saskatoon
Saskatche
S7K 0E1

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 ÉNONCÉ DES TRAVAUX	2
1.2 COMPTE RENDU	2
1.3 CONTENU CANADIEN	2
1.4 SERVICE CONNEXION POSTEL.....	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	2
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	2
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	3
2.3 ANCIEN FONCTIONNAIRE – CONCURRENTIELS - SOUMISSION	3
2.4 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	5
2.5 LOIS APPLICABLES	5
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	6
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	6
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	7
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	7
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	7
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	8
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	9
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	9
6.2 ÉNONCÉ DES TRAVAUX - CONTRAT.....	9
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	9
6.4 DURÉE DU CONTRAT	9
6.5 RESPONSABLES.....	10
6.6 DIVULGATION PROACTIVE DE MARCHÉS CONCLUS AVEC D'ANCIENS FONCTIONNAIRES	10
6.7 PAIEMENT	11
6.8 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	11
6.9 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	11
6.10 LOIS APPLICABLES	12
6.11 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	12
6.12 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	12
ANNEXE A - ÉNONCÉ DES TRAVAUX.....	13
ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT	17
ANNEXE «C» SPÉCIFICATIONS/DESSINS	18
ANNEXE « D » DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS.....	28
INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE.....	28

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Énoncé des travaux

Les travaux à exécuter sont décrits en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Contenu canadien

Pour ce besoin, une préférence est accordée aux services canadiens.

1.4 Service Connexion postal

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postal offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2019-03-04) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2003](#), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 180 jours

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiquées à la page 1 de la demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent acheminer leur soumission à l'endroit suivant :

Unité de réception des soumissions de la région de l'Ouest de TPSGC

Seules les soumissions transmises à l'aide du service Connexion postal seront acceptées. Le soumissionnaire doit envoyer un courriel pour demander d'ouvrir une conversation Connexion postal à l'adresse suivante:

roreceptionSoumissions.wrbidreceiving@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Remarque : Les soumissions ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postal, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées **2003**, ou pour envoyer des soumissions au moyen d'un message Connexion postal si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postal.

Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que la demande d'ouverture de conversation Connexion postal est envoyée à l'adresse électronique ci-dessus au moins six jours avant la date de clôture de la demande de soumissions.

Les soumissions transmises par télécopieur ou sur papier à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

2.3 Ancien fonctionnaire – concurrentiels - soumission

Les contrats attribués à des anciens fonctionnaires qui touchent une pension ou qui ont reçu un paiement forfaitaire doivent résister à l'examen scrupuleux du public et constituer une dépense équitable des fonds publics. Afin de respecter les politiques et les directives du Conseil du Trésor sur les contrats attribués à des anciens fonctionnaires, les soumissionnaires doivent fournir l'information exigée ci-dessous avant l'attribution du contrat. Si la réponse aux questions et, s'il y a lieu les renseignements requis, n'ont pas été fournis par le temps où l'évaluation des soumissions est complétée, le Canada informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Le défaut de se conformer à la demande du Canada et satisfaire à l'exigence dans le délai prescrit rendra la soumission non recevable.

Définition

Aux fins de cette clause,

« ancien fonctionnaire » signifie tout ancien employé d'un ministère au sens de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#), L.R., 1985, ch. F-11, un ancien membre des Forces armées canadiennes ou de la Gendarmerie royale du Canada. Un ancien fonctionnaire peut être :

- a. un individu;
- b. un individu qui s'est incorporé;
- c. une société de personnes constituée d'anciens fonctionnaires; ou
- d. une entreprise à propriétaire unique ou une entité dans laquelle la personne visée détient un intérêt important ou majoritaire.

« période du paiement forfaitaire » signifie la période mesurée en semaines de salaire à l'égard de laquelle un paiement a été fait pour faciliter la transition vers la retraite ou vers un autre emploi par suite de la mise en place des divers programmes visant à réduire la taille de la fonction publique. La période du paiement forfaitaire ne comprend pas la période visée par l'allocation de fin de services, qui se mesure de façon similaire.

« pension » signifie une pension ou une allocation annuelle versée en vertu de la [Loi sur la pension de la fonction publique](#) (LPFP), L.R., 1985, ch. P-36, et toute augmentation versée en vertu de la [Loi sur les prestations de retraite supplémentaires](#), L.R., 1985, ch. S-24, dans la mesure où elle touche la LPFP. La pension ne comprend pas les pensions payables conformément à la [Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes](#), L.R., 1985, ch. C-17, à la [Loi sur la continuation de la pension des services de défense](#), 1970, ch. D-3, à la [Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada](#), 1970, ch. R-10, et à la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, L.R., 1985, ch. R-11, à la [Loi sur les allocations de retraite des parlementaires](#), L.R., 1985, ch. M-5, et à la partie de la pension versée conformément à la [Loi sur le Régime de pensions du Canada](#), L.R., 1985, ch. C-8.

Ancien fonctionnaire touchant une pension

Selon les définitions ci-dessus, est-ce que le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire touchant une pension? **Oui () Non ()**

Si oui, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante pour tous les anciens fonctionnaires touchant une pension, le cas échéant :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. la date de cessation d'emploi dans la fonction publique ou de la retraite.

En fournissant cette information, les soumissionnaires acceptent que le statut du soumissionnaire retenu, en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la LPFP, soit publié dans les rapports de divulgation proactive des marchés, sur les sites Web des ministères, et ce conformément à l'[Avis sur la Politique des marchés : 2012-2](#) et les [Lignes directrices sur la divulgation des marchés](#).

Directive sur le réaménagement des effectifs

Est-ce que le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire en vertu de la Directive sur le réaménagement des effectifs? **Oui () Non ()**

Si oui, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. les conditions de l'incitatif versé sous forme de paiement forfaitaire;
- c. la date de la cessation d'emploi;
- d. le montant du paiement forfaitaire;
- e. le taux de rémunération qui a servi au calcul du paiement forfaitaire;
- f. la période correspondant au paiement forfaitaire, incluant la date du début, d'achèvement et le nombre de semaines;
- g. nombre et montant (honoraires professionnels) des autres contrats assujettis aux conditions d'un programme de réaménagement des effectifs.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P426-190696/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P426-190696

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
STN-9-42117

Id de l'acheteur - Buyer ID
STN190
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Pour tous les contrats attribués pendant la période du paiement forfaitaire, le montant total des honoraires qui peut être payé à un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire est limité à 5 000 \$, incluant les taxes applicables.

2.4 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 10 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.5 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Alberta, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le soumissionnaire doit envoyer sa soumission par voie électronique conformément à l'article 08 des instructions uniformisées 2003. Le système Connexion postal a une limite de 1 Go par message individuel affiché et une limite de 20 Go par conversation.

La soumission doit être présentée en sections distinctes comme suit :

- Section I : Soumission technique
- Section II : Soumission financière
- Section III : Attestations

Les soumissions transmises par télécopieur ou sur papier ne seront pas acceptées

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « D » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « D » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

[C3011T](#) (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

Pour être jugée recevable, une soumission doit être conforme à toutes les spécifications/dessins de l'annexe A. Toute soumission qui ne satisfait pas à ces spécifications/dessins sera jugée non recevable et sera rejetée d'emblée.

4.1.2 Évaluation financière

Le prix de chaque ligne sera multiplié par la quantité afin d'obtenir le prix évalué comme suit :

(prix de l'article n° 1 dans la base de paiement x 1) + (prix de l'article n° 2 dans la base de paiement x 1)
= **Prix évalué**

Clause du *Guide des CCUA* [A0222T](#) (2014-06-26), Évaluation du prix

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.1.2 Attestations additionnelles requises avec la soumission

5.1.2.1 Attestation du contenu canadien

Cet achat est conditionnellement limité aux services canadiens.

Sous réserve des procédures d'évaluation contenues dans la demande de soumissions, les soumissionnaires reconnaissent que seulement les soumissions accompagnées d'une attestation à l'effet que le service offert est un service canadien, tel qu'il est défini dans la clause A3050T, peuvent être considérées.

Le défaut de fournir cette attestation remplie avec la soumission aura pour conséquence que le service offert sera traité comme un service non-canadien.

Le soumissionnaire atteste que :

() le service offert est un service canadien tel qu'il est défini au paragraphe 2 de la clause A3050

5.1.2.1.1 Clause du *Guide des CCUA* A3050T (2018-12-06), Définition du contenu canadien

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site [Web d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4) (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Énoncé des travaux - contrat

L'entrepreneur doit exécuter les travaux conformément à l'énoncé des travaux qui se trouve à l'annexe «A».

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

[2010C](#) (2018-06-21) Conditions générales - services (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ (*insérer la date*).

6.4.5 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » du contrat.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P426-190696/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P426-190696

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
STN-9-42117

Id de l'acheteur - Buyer ID
STN190
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Wayne Mack
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
110 – 101 22 rue est
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 0E1

Téléphone: 306-241-6435
Télécopieur: 306-975-5397
Courriel: wayne.mack@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est : à déterminer

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom : _____

Titre : _____

Téléphone : ____ _

Télécopieur : ____ _

Courriel : _____

6.6 Divulcation proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires

En fournissant de l'information sur son statut en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la [Loi sur la pension de la fonction publique](#) (LPFP), l'entrepreneur a accepté que cette information soit publiée sur les sites Web des ministères, dans le cadre des rapports de divulgation proactive des marchés, et ce, conformément à l'[Avis sur la Politique des marchés : 2012-2](#) du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

6.7 Paiement

6.7.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé *un prix ferme précisé(s) dans l'annexe B*, selon un montant total de _____ \$. Les droits de douane *sont inclus* et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.7.2 Paiement Unique

Clause du *Guide des CCUA* [H1000C](#) (2008-05-12), Paiement Unique

6.7.3 Clauses du *Guide des CCUA*

Clause du *Guide des CCUA* C2000C (2007-11-30), Taxes - entrepreneur établi à l'étranger

Clause du *Guide des CCUA* D0018C (2007-11-30), Livraison et déchargement

6.7.4 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI) ;
- e. Virement télégraphique (international seulement) ;
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

6.8 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

2. Les factures doivent être distribuées comme suit :

- a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
- b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat

6.9 Attestations et renseignements supplémentaires

6.9.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P426-190696/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P426-190696

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
STN-9-42117

Id de l'acheteur - Buyer ID
STN190
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.9.2 Clauses du *Guide des CCUA*

Clause du *Guide des CCUA* A3060C (2008-05-12), Attestation du contenu canadien

6.10 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur _____ (*insérer le nom de la province ou du territoire précisé par le soumissionnaire dans sa soumission, s'il y a lieu*), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) 2010C (2018-06-21) Conditions générales - services (complexité moyenne)
- c) Annexe A, Énoncé des travaux;
- d) Annexe B, Base de paiement;
- e) Annexe C, Spécifications/Dessins
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (*inscrire la date de la soumission*) (*si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'attribution du contrat : « clarifiée le _____ » ou « , modifiée le _____ » et inscrire la ou les dates des clarifications ou modifications*).

6.12 Clauses du *Guide des CCUA*

Clause du *Guide des CCUA* A9068C (2010-01-11), Règlements concernant les emplacements du gouvernement

Clause du *Guide des CCUA* G1005C (2016-01-28), Assurance - aucune exigence particulière

ANNEXE A - Énoncé des travaux

Fabrication de la cage à ours

- 1. Contexte :** Au cours des trois dernières années, le parc national Elk Island a enregistré une augmentation du nombre d'observations d'ours noirs (*Ursus americanus*) ainsi qu'une hausse du nombre de rencontres entre les visiteurs et les ours. Par conséquent, le parc national Elk Island a besoin d'un piège à ours sur place, prêt à déployer rapidement, dans le cadre de sa stratégie et de ses tactiques de gestion des ours.
- 2. Portée des travaux**
Fournir l'ensemble des matériaux, de l'équipement, de la main-d'œuvre et de la supervision nécessaires à la fabrication d'une cage à ours et d'une remorque conformément aux spécifications et aux dessins n° 1001 à 1006 ci-joints, pour le compte du parc national Elk Island de Parcs Canada. La livraison est demandée au plus tard le 1^{er} juillet 2020.

Remarques (tirées du dessin n° 1001) :

- Treillis en métal déployé aplati utilisé pour réduire au minimum les risques de blessures pour les griffes ou les dents des ours. Ne pas remplacer par un autre type de treillis.
- Le corps de la cage doit consister en deux feuilles de tôle d'acier de 4 pi x 8 pi (calibre 14 pour la feuille supérieure, calibre 12 pour la feuille inférieure), et deux feuilles de tôle de 39 po x 8 pi en métal déployé aplati n° 13 F d'une épaisseur de ½ po.
- À moins d'indication contraire, toutes les soudures doivent être des soudures d'angle de ¼ po.
- Toutes les soudures doivent être conformes à la norme CSA W59-M et doivent être exécutées par des soudeurs actuellement qualifiés au titre de la norme CSA W59-M.

Remarques (tirées du dessin n° 1005) :

- Toutes les soudures doivent être conformes à la norme CSA W59-M et doivent être exécutées par des soudeurs actuellement qualifiés au titre de la norme CSA W59-M.
- À moins d'indication contraire, toutes les soudures doivent être des soudures d'angle de ¼ po.
- Attacher le câblage aux côtés du tube en acier de construction de 1½ po x 3 po x 1/8 po et L2 po x 2 po x ¼ po et le faire passer à l'intérieur du tube en acier de construction de 3 po x 3 po x 3/16 po. Tous les câbles sont inclus dans la trousse d'éclairage avec les instructions.

Lieu de livraison :

Parcs Canada
Parc national Elk Island
1-54401 RR203
Fort Saskatchewan (Alberta)
T8L 0V3

MATRICE DE CONFORMITÉ – SPÉCIFICATIONS DE RENDEMENT OBLIGATOIRES MINIMALES

Une liste complète des spécifications de rendement obligatoires minimales est donnée ci-dessus dans la matrice de conformité. Les soumissionnaires doivent clairement démontrer que toutes les spécifications obligatoires sont respectées.

1. Les soumissionnaires **doivent** démontrer la conformité du produit proposé relativement à chacune des spécifications de rendement du tableau de conformité en indiquant si le produit « satisfait » ou « ne satisfait pas » à la spécification en question.
2. On demande aux soumissionnaires d'indiquer comment ils respectent chaque spécification de rendement en consignait cette information dans la colonne *Spécification de rendement offerte* de la matrice de conformité.
3. On demande que la documentation technique justificative, y compris, sans s'y limiter, les fiches signalétiques, les brochures techniques, les photographies et les illustrations, accompagne la soumission à la clôture de la période de présentation des soumissions et comporte un renvoi sur la matrice de conformité pour chaque spécification de rendement pour souligner où, dans la documentation technique justificative, on démontre la conformité. Il incombe à l'entrepreneur de s'assurer que la documentation technique justificative présentée fournisse des détails pour prouver que les produits proposés satisfont aux exigences de la spécification de rendement. Si aucun document technique justificatif publié n'est disponible, l'entrepreneur doit préparer un texte descriptif assorti d'une explication détaillée de la façon dont sa soumission est conforme sur le plan technique.
4. Si la documentation justificative susmentionnée n'a pas été fournie à la date de clôture de la période de présentation des soumissions, l'autorité contractante avisera le soumissionnaire qu'il doit la transmettre dans les deux (2) jours ouvrables suivant l'avis. À défaut de donner suite à la demande de l'autorité contractante dans le délai prévu, la soumission sera jugée irrecevable et rejetée.
5. Les soumissionnaires doivent soumettre à l'autorité contractante, par écrit et en détails, leurs questions relatives aux spécifications de rendement avant la clôture de la période de présentation des soumissions comme le précise la demande de propositions.
6. À défaut de satisfaire à chacune des spécifications de rendement obligatoires, la soumission sera jugée irrecevable et rejetée.

Ligne	Spécification de rendement	Spécification de rendement respectée? Indiquer Oui ou Non.	Spécification de rendement offerte : Le soumissionnaire doit indiquer comment il respecte la spécification de rendement en consignand cette information dans cette colonne.	Renvoi : Dans cette colonne, le soumissionnaire doit indiquer à quel endroit dans son document technique justificatif se trouve la spécification de rendement.
1	La cage à ours et la remorque doivent être fabriquées conformément aux spécifications et aux dessins n° 1001 à 1006 ci-joints.			
2	<p>Dessin n° 1001 :</p> <p>a) Treillis en métal déployé aplati utilisé pour réduire au minimum les risques de blessures pour les griffes ou les dents des ours. Ne pas remplacer par un autre type de treillis.</p> <p>b) Le corps de la cage doit consister en deux feuilles de tôle d'acier de 4 pi x 8 pi (calibre 14 pour la feuille supérieure, calibre 12 pour la feuille inférieure), et deux feuilles de tôle de 39 po x 8 pi en métal déployé aplati n° 13 F d'une épaisseur de ½ po.</p> <p>c) À moins d'indication contraire, toutes les soudures doivent être des soudures d'angle de ¼ po.</p> <p>d) Toutes les soudures doivent être conformes à la norme CSA W59-M et</p>			

	doivent être exécutées par des soudeurs actuellement qualifiés au titre de la norme CSA W59-M.			
3	<p>Dessin n° 1005 :</p> <p>a) Toutes les soudures doivent être conformes à la norme CSA W59-M et doivent être exécutées par des soudeurs actuellement qualifiés au titre de la norme CSA W59-M.</p> <p>b) À moins d'indication contraire, toutes les soudures doivent être des soudures d'angle de ¼ po.</p> <p>c) Attacher le câblage aux côtés du tube en acier de construction de 1½ po x 3 po x 1/8 po et L2 po x 2 po x ¼ po et le faire passer à l'intérieur du tube en acier de construction de 3 po x 3 po x 3/16 po. Tous les câbles sont inclus dans la trousse d'éclairage avec les instructions.</p>			

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P426-190696/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P426-190696

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
STN-9-42117

Id de l'acheteur - Buyer ID
STN190
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT

(Tous les prix indiqués sons TPS en sus, destination FAB)

1) Fournir l'ensemble des matériaux, de l'équipement, de la main-d'œuvre et de la supervision nécessaires à la fabrication d'une cage à ours et d'une remorque conformément aux spécifications et aux dessins n° 1001 à 1006 ci-joints, pour le compte du parc national Elk Island de Parcs Canada.

_____ \$/unité

Produit(s) offert(s) : _____

2) Transport au parc national Elk Island de Parcs Canada, à Fort Saskatchewan (Alberta)

_____ \$/lot

Bien que la livraison soit demandée pour le 1^{er} juillet 2020, la meilleure date de livraison qui peut être offerte est le : _____

ANNEXE «C» Spécifications/Dessins

Légende pour Dessins:

English	Français
SEE 1002 FOR HOLE LOCATIONS (TYP)	VOIR 1002 POUR LES EMPLACEMENTS DES TROUS (TYPES)
(TYP)	(TYPES)
TRAILER FRAME (Not Shown)	CHÂSSIS DE LA REMORQUE (non illustré)
WELDED TO TRAILER FRAME TO LINE UP WITH HOLE IN ITEM 23 ON BACK DOOR.	SOUDÉ AU CHÂSSIS DE LA REMORQUE POUR ALIGNER LE TROU DE L'ARTICLE 23 SUR LA PORTE ARRIÈRE.
SIDE ELEVATION	ÉLÉVATION LATÉRALE
SCALE: 1½"=1'-0"	ÉCHELLE : 1½ po = 1,0 pi
NOTES:	REMARQUES :
1. FLAT EXPANDED MESH USED TO MINIMIZE INJURIES TO THE BEARS CLAWS OR TEETH. DO NOT SUBSTITUTE ANY OTHER MESH.	1. GRILLAGE DE MÉTAL LAMINÉ PLAT UTILISÉ POUR MINIMISER LES BLESSURES AUX GRIFFES OU AUX DENTS DES OURS. NE PAS REMPLACER PAR D'AUTRES GRILLAGES.
2. CAGE BODY TO BE CONSTRUCTED OF TWO 4' X 8' SHEETS OF STEEL PLATE (14 GAUGE TOP, 12 GAUGE BOTTOM), AND TWO 39" x 8' SHEETS OF ½" #13 F FLAT EXPANDED METAL SHEET.	2. LE CORPS DE LA CAGE DOIT ÊTRE FABRIQUÉ DE DEUX TÔLES D'ACIER DE 4 X 8 pi (TÔLE SUPÉRIEURE DE CALIBRE 14, TÔLE INFÉRIEURE DE CALIBRE 12), ET DE DEUX TÔLES DE MÉTAL LAMINÉ N° 13 F DE 39 po X 8 pi DE ½ po D'ÉPAISSEUR
3. UNLESS NOTED OTHERWISE ALL WELDS SHALL BE 1/4" FILLET WELDS.	3. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES SOUDURES DOIVENT ÊTRE DES SOUDURES D'ANGLE DE 1/4 po.
4. ALL WELDING SHALL CONFORM TO CSA W59-M AND BE PERFORMED BY WELDERS CURRENTLY QUALIFIED UNDER CSA W59-M.	4. TOUS LES TRAVAUX DE SOUDAGE DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX EXIGENCES DE LA NORME CSA W59-M ET EFFECTUÉS PAR DES SOUDEURS QUALIFIÉS CONFORMÉMENT À CETTE NORME.
* SEE DRAWING 1003 FOR ITEMS DETAILS, AND 1004 FOR ITEM NUMBER DESCRIPTIONS.	* VOIR LE DESSIN 1003 POUR LES DÉTAILS DES ARTICLES, ET LE DESSIN 1004 POUR LES DESCRIPTIONS DES NUMÉROS D'ARTICLE.
Ministry of Natural Resources	Ministère des Richesses naturelles
NORTHWEST REGION ENGINEERING SERVICES	SERVICES D'INGÉNIERIE DE LA RÉGION DU NORD-OUEST
PROJECT CAMBRIAN DESIGN BEAR TRAP	PROJET PIÈGE À OURS DE TYPE CAMBRIAN
DRAWING TITLE SIDE ELEVATION	TITRE DU DESSIN ÉLÉVATION LATÉRALE
SCALE AS SHOWN	ÉCHELLE TELLE QU'INDIQUÉE

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P426-190696/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P426-190696

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
STN-9-42117

Id de l'acheteur - Buyer ID
STN190
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

DATE JAN.10/05	DATE 10 JANVIER 2005
DWN. BY BCD	DESSINÉ PAR BCD
CHKD. BY KCB	VÉRIFIÉ PAR KCB
DWG. No. 1001	DESSIN n° 1001
REV. 0	RÉV. 0

P. 2

English	Français
WELD MESH TO INSIDE FACE OF FRAME TYP. ALONG ALL SIDES	SOUDER LE GRILLAGE À LA FACE INTÉRIEURE DU CHÂSSIS TYPE LE LONG DE TOUS LES CÔTÉS
(TYP)	(TYPE)
TYP. BOTH SIDES	DEUX CÔTÉS TYPES
TYP. TOP & BOTTOM	HAUT ET BAS TYPES
SEE LATCH DETAL 1003-8	VOIR DÉTAIL 1003-8 DU LOQUET
BACK DOOR	PORTE ARRIÈRE
SCALE: 3/4"=1'-0"	ÉCHELLE : 3/4 po = 1 pi
CLEVIS PIN c/w 3/16" HOLE TYP. @ ALL FRAME CORNERS & JOINTS	AXE DE CHAPE AVEC TROU DE 3/16 po À TOUS LES COINS ET JOINTS DU CHÂSSIS TYPES
FRONT DOOR	PORTE AVANT
SCALE:	ÉCHELLE :
SCALE: 3/4"=1'-0"	ÉCHELLE : 3/4 po = 1 pi
WELD MESH TO INSIDE FACE OF FRAME TYP. ALONG ALL SIDES	SOUDER LE GRILLAGE À LA FACE INTÉRIEURE DU CHÂSSIS TYPE DE CHAQUE CÔTÉ
TYP. @ ALL FRAME CORNERS	TYPE À CHAQUE COIN
PARTITION DOOR	PORTE-CLOISON
SCALE: 3/4"=1'-0"	ÉCHELLE : 3/4 po = 1 pi
LOCK PIN THRU PLATE IN RAISED POSITION	GOUPILLE DE VERROUILLAGE TRAVERSANT LA TÔLE EN POSITION RELEVÉE
TRAILER FRAME (Not Shown) IN LOWERED POSITION	CHÂSSIS DE LA REMORQUE (non illustré) EN POSITION ABAISSÉE
LOCK PIN THRU FRAME BASE	GOUPILLE DE VERROUILLAGE TRAVERSANT LA BASE DU CHÂSSIS
SECTION SHOWING PARTITION DOOR	COUPE MONTRANT LA PORTE-CLOISON
SCALE: 1"=1'-0"	ÉCHELLE : 1 PO = 1,0 PI
WELD FRAME TO PLATE TYP. TOP & BOTTOM	SOUDER LE CHÂSSIS À LA TÔLE TYPE EN HAUT ET EN BAS
WELD JAB HOLES & CONDUIT FLUSH TO INS. FACE OF MESH	SOUDER LES TROUS DE FOND ET LE CONDUIT À ÉGALITÉ AVEC LA FACE INTÉRIEURE DU GRILLAGE
TYP. ALONG ALL SEAMS INSIDE & OUT	LE LONG DE CHAQUE SOUDURE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR
SELD FRAME TO MESH TYP. BOTH SIDES	SOUDER LE CHÂSSIS AU GRILLAGE TYPES AUX DEUX CÔTÉS
SECTION	COUPE
SCALE: 3/4"=1'-0"	ÉCHELLE : 3/4 po = 1 pi
* SEE DRAWING 1003 FOR ITEMS	* VOIR LE DESSIN 1003 POUR LES

N° de l'invitation - Solicitation No.
5P426-190696/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P426-190696

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
STN-9-42117

Id de l'acheteur - Buyer ID
STN190
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

DETAILS, AND 1004 FOR ITEM NUMBER DESCRIPTIONS.	DÉTAILS DES ARTICLES, ET LE DESSIN 1004 POUR LES DESCRIPTIONS DES NUMÉROS D'ARTICLE.
Ministry of Natural Resources	Ministère des Richesses naturelles
NORTHWEST REGION ENGINEERING SERVICES	SERVICES D'INGÉNIERIE DE LA RÉGION DU NORD-OUEST
PROJECT CAMBRIAN DESIGN BEAR TRAP	PROJET PIÈGE À OURS DE TYPE CAMBRIAN
DRAWING TITLE DOOR ELEVATION & SECTIONS	TITRE DU DESSIN ÉLÉVATION DE LA PORTE ET COUPES
SCALE AS SHOWN	ÉCHELLE TELLE QU'INDIQUÉE
DATE JAN.10/05	DATE 10 JANVIER 2005
DWN. BY BCD	DESSINÉ PAR BCD
CHKD. BY KCB	VÉRIFIÉ PAR KCB
DWG. No. 1002	DESSIN N° 1002
REV. 0	RÉV. 0

P. 3

English	Français
2"Ø LOOSE WASHER	RONDELLE FOLLE Ø 2 po
5/8"Ø ROD	TIGE Ø 5/8 po
3/16"Ø HOLE c/w HITCH PIN CLIP (SPA-E-NAUR CP-86H)	TROU Ø 3/16 po AVEC AGRAFE POUR GOUPILLE D'ATTELAGE (SPA-E-NAUR CP-86H)
2"Ø WASHER	RONDELLE Ø 2 po
ITEM #13	ARTICLE N° 13
PARTITION LOCK PIN	GOUPILLE DE VERROUILLAGE DE CLOISON
ITEM #12	ARTICLE N° 12
PARTITION HINGE PIN	AXE DE CHARNIÈRE DE CLOISON
32 1/8"x 1 1/2"x 3/8" PLATE	TÔLE 32 1/8 x 1 1/2 x 3/8 po
2" LONG 1/2" INSIDE Ø PIPE (TYP. 1 OF 3)	TUYAU DE 2 po DE LONG. Ø INT. 1/2 po (ENS. 1 DE 3)
WELD TO DOOR FRAME	SOUDER AU CADRE DE PORTE
WELD WASHER TO HINGE PIN	SOUDER LA RONDELLE À L'AXE DE CHARNIÈRE
WELD TO CAGE FRAME	SOUDER AU CADRE DE LA CAGE
1/2"Ø HINGE PIN c/w 3/16"Ø HOLE AND BENT COTTER PIN	AXE DE CHARNIÈRE Ø 1/2 po AVEC TROU Ø 3/16 po ET GOUPILLE FENDUE COURBÉE
ITEM #7	ARTICLE N° 7
HINGES	CHARNIÈRES
HSS 1 1/2"x 1 1/2"x 1/8" c/w 1/2"Ø HOLE (TYP)	EN ACIER RAPIDE 1 1/2 x 1 1/2 x 1/8 po AVEC TROU Ø 1/2 po (TYPE)
ON CAGE	FIXÉES À LA CAGE
ON DOOR	FIXÉES À LA PORTE
ITEM #17	ARTICLE N° 17
WEIGHTED ARM HOLDERS	SUPPORTS DE BRAS À CONTREPOIDS
BEND OUT 2 1/2"	COURBÉS DE 2 1/2 po

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P426-190696/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P426-190696

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
STN-9-42117

Id de l'acheteur - Buyer ID
STN190
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

WELD TO MESH CAGE	SOUDÉ À LA CAGE GRILLAGÉE
2"x 2"x 1/8" PL	TÔLE 2 x 2 x 1/8 po
3/8"Ø BOLT WELDED TO PLATE c/w 1" WASHER: NUT SPOT WELDED TO BOLT (LATCH FREE TO ROTATE)	BOULON Ø 3/8 po SOUDÉ À LA TÔLE AVEC RONDELLE 1 po : ÉCROU SOUDÉ PAR POINTS AU BOULON (LOQUET PIVOTE LIBREMENT)
2"x 3 1/2"x 1/8" PL	TÔLE 2 x 3 1/2 x 1/8 po
WELD PLATE TO FRAME	SOUDER LA TÔLE AU CHÂSSIS
CAGE	CAGE
8" x 12" X 1/8" COVER PLATE OVER LATCH BOLTED TO CAGE AT TOP WITH 2 - 1/4" BOLTS. NOTCH FOR HSS FRAME.	PLAQUE DE RECOUVREMENT DE 8 x 12 X 1/8 po SUR LE LOQUET BOULONNÉ À LA CAGE EN HAUT AVEC BOULONS DE 2 1/4 po. ENCOCHE POUR CADRE EN ACIER RAPIDE
SEE 1004 FOR LATCH TEMPLATE	VOIR DÉTAIL 1004 POUR GABARIT DE LOQUET
1/2" CHAMFER	CHANFREIN 1/2 po
WELD TO DOOR FRAME	SOUDER AU CADRE DE LA PORTE
4" LONG 3/4"Ø ROD	TIGE 4 po DE LONG. Ø 3/4 po
5 1/2"x 2"x 1/2" PL. BENT AROUND CORNER	TÔLE 5 1/2 x 2 x 1/2 po À COINS RECOURBÉS
DOOR FRAME	CADRE DE PORTE
BACK DOOR	PORTE ARRIÈRE
ITEM #22	ARTICLE N° 22
LATCH	LOQUET
SIDE VIEW	VUE LATÉRALE
1 1/2"x 2"x 1/4" PL ON TRIGGER SIDE ONLY	TÔLE 1 1/2 x 2 x 1/4 po CÔTÉ DU MÉCANISME D'ATTELAGE
12"x 3"x 1 1/2" PL	TÔLE 12 x 3 x 1 1/2 po
1 1/2"x 1 1/2"x 1/8" HSS	1 1/2 x 1 1/2 x 1/8 po EN ACIER RAPIDE
1 1/4"x 1 1/4"x 1/8" HSS W/ 7/16"Ø HOLE COUNTER-SUNK BOTH SIDES	1 1/4 x 1 1/4 x 1/8 po EN ACIER RAPIDE AVEC TROU Ø 7/16 po FRAISÉ DE CHAQUE CÔTÉ
TOP VIEW	VUE EN PLAN
3/8"Ø BENT PULL PIN c/w 1/8"Ø HOLE & HITCH PIN CLIP (SPA-E NAUR CP-86H)	GOUPILLE DE DÉVERROUILLAGE COURBÉE DE 3/8 po AVEC TROU Ø 1/8 po ET AGRAFE POUR GOUPILLE D'ATTELAGE (SPA-E NAUR CP 86H)
2 REQ'D FOR WEIGHTED ARMS	2 REQUISES POUR LES BRAS DE CONTREPOIDS
WASHER	RONDELLE
ITEM #16	ARTICLE N° 16
WEIGHTED ARM	BRAS DE CONTREPOIDS
2"x 1"x 1/8" HSS FRAME	CHÂSSIS 2 x 1 x 1/8 po EN ACIER RAPIDE
2" LONG L2"x2"x1/4" c/w 7/8"Ø SLOTTED HOLE AND 2" LONG x 5/8"Ø BOLT	L2 2 x 2 x 1/4 po AVEC TROU OVALISÉ Ø 7/8 po ET BOULON 2 po DE LONG. x Ø 5/8 po
GUSSET ON TRAILER	GOUSSET SUR REMORQUE
TRAILER	REMORQUE
ITEM #26	ARTICLE N° 26
TRAILER BOLT DOWNS	FERRURES BOULONNÉES
WELD ROD TO TRAILER FRAME TO LINE UP WITH HOLE IN ITEM # 23	SOUDER LA TIGE AU CHÂSSIS DE LA REMORQUE EN S'ALIGNANT SUR LE TROU DE L'ARTICLE 23
TRAILER FRAME	CHÂSSIS DE LA REMORQUE

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P426-190696/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P426-190696

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
STN-9-42117

Id de l'acheteur - Buyer ID
STN190
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

2" LONG 7/8"Ø ROD w/ 3/8"Ø HOLE c/w 3/8"Ø LOCK PIN (SPAЕ-NAUR No. 233-244)	TIGE 2 po DE LONG. x Ø 7/8 po AVEC GOUPILLE DE VERROUILLAGE Ø 3/8 po (SPAЕ-NAUR No. 233-244)
ITEM #24	ARTICLE N° 24
LOCK ROD	TIGE DE VERROUILLAGE
(TYP)	(TYP)
11 3/4" X 6 3/4" X 1/8" COVER PLATE BOLTED TO CAGE (2 -1/4" BOLTS)	PLAQUE DE RECOUVREMENT DE 11 3/4 x 6 3/4 x 1/8 po BOULONNÉE À LA CAGE (BOULONS DE 2 1/4 PO)
6"x 1 1/2"x 1/8" FLAT BAR (SLIDING)	PROFILÉ PLAT 6 x 1 1/2 x 1/8 po (COULISSANT)
TYP. BOTH SIDES	À CHAQUE CÔTÉ
2"x 2"x 1/8" TUBING (6" LONG)	TUBULURE 2 x 2 x 1/8 po (6 po DE LONG.)
ITEM #18	ARTICLE N° 18
TRIGGER	MÉCANISME D'ATTELAGE
Ministry of Natural Resources	Ministère des Richesses naturelles
NORTHWEST REGION ENGINEERING SERVICES	SERVICES D'INGÉNIEURIE DE LA RÉGION DU NORD-OUEST
PROJECT CAMBRIAN DESIGN BEAR TRAP	PROJET PIÈGE À OURS DE TYPE CAMBRIAN
DRAWING TITLE DETAILS	TITRE DU DESSIN DÉTAILS
SCALE N.T.S.	ÉCHELLE PAS À L'ÉCHELLE
DATE JAN.10/05	DATE 10 JANVIER 2005
DWN. BY BCD	DESSINÉ PAR BCD
CHKD. BY KCB	VÉRIFIÉ PAR KCB
DWG. No. 1003	DESSIN N° 1003
REV. 0	RÉV. 0

P. 4

English	Français
LATCH MADE FROM 1/4" PLATE	LOQUET DE 1/4 po D'ÉPAISSEUR
LATCH TEMPLATE	GABARIT DE LOQUET
SCALE 1"=1"	ÉCHELLE 1 po = 1 pi
No.	N°
ITEM	ARTICLE
DESCRIPTION	DESCRIPTION
QTY.	QTÉ
CAGE TOP AND BOTTOM	HAUT ET BAS DE LA CAGE
4'x 8' STEEL PLATE w/ 4" BENDS ALONG EACH LENGTH. 14 GAUGE TOP PLATE, 12 GAUGE BOTTOM.	TÔLE D'ACIER DE 4 X 8 pi REPLIÉE À 4 po DANS LE SENS DE LA LONG. TÔLE SUPÉRIEURE DE CALIBRE 14, TÔLE INFÉRIEURE DE CALIBRE 12.
CAGE SIDES	CÔTÉS DE LA CAGE
39"x 8'-0" PIECE OF 1/2" #13 F FLAT EXPANDED MESH	GRILLAGE DE MÉTAL LAMINÉ PLAT N° 13 F DE 39 x 8 X 1/2 po
JAB HOLES	TROUS DE FOND
1/2" LONG x 2'Ø PIPE	TUYAU DE 1/2 po DE LONG. x Ø 2 po
CAGE FRAMES	CADRE DE LA CAGE

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P426-190696/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P426-190696

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
STN-9-42117

Id de l'acheteur - Buyer ID
STN190
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

3 SIDED 40"x 40" (INS.) FRAME MADE FROM 2" x 1"x 1/8" HSS	CHÂSSIS 40 x 40 po (INT.) EN ACIER RAPIDE 2 x 1 x 1/8 po
FRONT & BACK DOOR FRAMES	CADRÉS DE PORTE AVANT ET ARRIÈRE
40 3/4"Hx 42"W (OUT.) FRAME w/ VERTICAL CENTER SUPPORT MADE FROM 1"x 1"x 1/8" HSS	CADRE H 40 3/4 x L 42 po (EXT.) AVEC SUPPORT VERTICAL CENTRAL EN ACIER RAPIDE DE 1 x 1 x 1/8 po
FRONT & BACK DOOR MESH	GRILLAGE DE PORTE AVANT ET ARRIÈRE
40 1/4"W x 42"H PIECE OF 1/2" #13 F FLAT EXPANDED MESH	GRILLAGE L 40 1/4 x H 42 X 1/2 po DE MÉTAL DÉPLOYÉ LAMINÉ PLAT N° 13 F
PIPE HINGES	CHARNIÈRES DES TUYAUX
SEE DETAIL 1003-4	VOIR DÉTAIL 1003-4
HINGE LOCK ROD	TIGE DE VERROUILLAGE DES CHARNIÈRES
1/2"Ø ROD (APPROX 3'-2" LONG) w/ 3" BEND AT TOP (TO FIT LOSELY IN HINGES c/w 1/8" HOLE & CLEVIS PIN)	TIGE Ø 1/2 po (ENV. 3 pi et 2 po DE LONG.) AVEC COURBURE DE 3 po À L'EXTRÉMITÉ DU HAUT (POUR BIEN S'INSÉRER DANS LES CHARNIÈRES AVEC TROU DE 1/8 po ET AXE DE CHAPE)
DOOR HANDLE	POIGNÉE DE PORTE
9" LONG x 3/8"Ø ROD w/ BEND AT MIDPOINT	TIGE DE 9 po DE LONG. X Ø 3/8 po AVEC COURBURE À MI-LONG.
PARTITION DOOR FRAME	CADRE DE PORTE-CLOISON
37 3/4"x 37 3/4" (OUT.) 1"x 1"x 1/8" HSS FRAME w/ HORIZONTAL 1"x 2"x 1/8" HSS CENTER SUPPORT	CADRE EN ACIER RAPIDE DE 37 3/4 x 37 3/4 po (EXT.) DE 1 x 1 x 1/8 po avec SUPPORT CENTRAL EN ACIER RAPIDE DE 1 x 2 x 1/8 po
PARTITION DOOR MESH	GRILLAGE DE PORTE-CLOISON
37 3/4"x 37 3/4" PIECE OF 1/2" #13 F FLAT EXPANDED MESH	GRILLAGE DE MÉTAL LAMINÉ PLAT N° 13 F DE 37 3/4 x 37 3/4 x 1/2 po
PARTITION HINGE PIN	AXE DE CHARNIÈRE DE LA CLOISON
SEE DETAIL 1003-2	VOIR DÉTAIL 1003-2
PARTITION LOCK PIN	GOUPILLE DE VERROUILLAGE DE LA CLOISON
SEE DETAIL 1003-1	VOIR DÉTAIL 1003-1
PARTITION DOOR SIDE PLATE	TÔLE LATÉRALE DE PORTE DE CLOISON
3"x 2"x 1/4" PLATE w/ 3/4"Ø HOLE (C OF HOLE 1" FROM END)	TÔLE DE 3 x 2 x 1/4 po AVEC TROU Ø 3/4 po (CENTRE DU TROU À 1 po DE L'EXTRÉMITÉ)
PARTITION PIN HOLES	TROUS POUR GOUPILLES
3/4"Ø HOLE w/ 2"Ø WASHER AROUND HOLE WELDED TO CAGE	TROU Ø 3/4 po AVEC RONDELLE Ø 2 po AUTOUR DU TROU SOUDÉ À LA CAGE
WEIGHTED ARM	BRAS DE CONTREPOIDS
SEE DETAIL 1003-3	VOIR DÉTAIL 1003-3
WEIGHTED ARM HOLDERS	SUPPORTS DE BRAS DE CONTREPOIDS
SEE DETAIL 1003-5	VOIR DÉTAIL 1003-5
TRIGGER	MÉCANISME D'ATTELAGE
SEE DETAIL 1003-9	VOIR DÉTAIL 1003-9
TRIGGER CABLE	CÂBLE D'ATTELAGE
3/16" BRAIDED STEEL CABLE WITH EYELET EACH END (1 PIECE APPROX. 7'-9" LG, 1 PIECE APPROX. 4'-7" LG)	CÂBLE D'ACIER TRESSÉ DE 3/16 po AVEC OUILLET À CHAQUE EXTRÉMITÉ (1 CÂBLE D'ENV. 7 pi 9 po DE LONGUEUR, AUTRE CÂBLE DE 4 pi 7 po DE LONG.)
TRIGGER SLEEVE	MANCHON DU MÉCANISME D'ATTELAGE

N° de l'invitation - Solicitation No.
5P426-190696/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P426-190696

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
STN-9-42117

Id de l'acheteur - Buyer ID
STN190
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

1"Ø STEEL PIPE (1 PIECE APPROX. 7'-3" LG, 1 PIECE APPROX. 4'-1" LG)	TUYAU EN ACIER Ø 1 po (1 TUYAU D'ENV. 7 pi 3 PO DE LONG., 1 TUYAU D'ENV. 4 pi 1 po DE LONG.)
SHIM	CALE D'ÉPAISSEUR
3" LONG 1"x 1"x 1/8" HSS	LOQUET DE 3 pi DE LONG. x 1 x 1 x 1/8 po D'ACIER RAPIDE
LATCH	LOQUET
SEE DETAIL 1003-8	VOIR DÉTAIL 1003-8
LOCK PLATE	PLAQUE DE VERROUILLAGE
3"x 2"x 1/4" PLATE w/ 1/4" Ø HOLE	TÔLE 3 x 2 x 1/4 po avec TROU Ø 1 po
LOCK ROD	TIGE DE VERROUILLAGE
SEE DETAIL 1003-7	VOIR DÉTAIL 1003-7
LIFTING HANDLES	POIGNÉE DE LEVAGE
3" LONG x 1"Ø PIPE WELDED TO TOP CORNERS OF CENTER CAGE FRAME	TUYAU 3 po DE LONG. x Ø 1 po SOUDÉ AUX COINS SUPÉRIEURS DU CADRE CENTRAL DE LA CAGE
TRAILER BOLT DOWNS	FERRURES BOULONNÉES
SEE DETAIL 1003-6	VOIR DÉTAIL 1003-6
Ministry of Natural Resources	Ministère des Richesses naturelles
NORTHWEST REGION ENGINEERING SERVICES	SERVICES D'INGÉNIERIE DE LA RÉGION DU NORD-OUEST
PROJECT CAMBRIAN DESIGN BEAR TRAP	PROJET PIÈGE À OURS DE TYPE CAMBRIAN
DRAWING TITLE LATCH TEMPLATE & ITEM No. DESCRIPTIONS	TITRE DU DESSIN GABARIT DU LOQUET ET DESCRIPTIONS DES NUMÉROS D'ARTICLES
SCALE 1"=1"	ÉCHELLE 1 po = 1 po
DATE JAN.10/05	DATE 10 JANVIER 2005
DWN. BY BCD	DESSINÉ PAR BCD
CHKD. BY KCB	VÉRIFIÉ PAR KCB
DWG. No. 1004	DESSIN N° 1004
REV. 0	RÉV. 0

P. 5

English	Français
REAR JACK (TYP. BOTH SIDES)	CRIC ARRIÈRE (TYP. AUX DEUX CÔTÉS)
END CAP (TYP. BOTH SIDES)	CAPUCHONS D'EXTRÉMITÉ (TYP. AUX DEUX CÔTÉS)
HSS 1 1/2"x3"x1/8"	EN ACIER RAPIDE 1 1/2 x 3 x 1/8 po
L1"x1"x1/8"	L1 x 1 x 1/8 po
SAFETY CHAIN SUPPORT SEE DETAIL 1006-1 c/w 2 – 26" SAFETY CHAINS	SUPPORT DE LA CHAÎNE DE SÉCURITÉ - VOIR DÉTAIL 1006 1 AVEC 2 CHAÎNES DE SÉCURITÉ DE 26 PO
(TYP)	(TYPE)
HITCH ASSEMBLY	ENSEMBLE D'ATTELAGE
TONGUE JACK	BARRE D'ATTELAGE
HSS 3"x3"x3/16"	EN ACIER RAPIDE 3 x 3 x 3/16 po
L 2"x2"x1/4" (WELD FLUSH TO TOP OF FRAME –TYPICAL)	L 2 x 2 x 1/4 po (SOUDER À ÉGALITÉ AVEC LE DESSUS DU CHÂSSIS – TYPE)

N° de l'invitation - Solicitation No.
5P426-190696/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P426-190696

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
STN-9-42117

Id de l'acheteur - Buyer ID
STN190
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

SEE DETAIL 1006-5	VOIR DÉTAIL 1006-5
4 3/4"x4 3/4"x1/4 GUSSET PLATE WELDED FLUSH WITH TOP OF HSS FRAME LOCATE 11/16"Ø HOLE TO SUIT TRAP ABOVE (TYP. @ 6 LOCATIONS). SEE DWGS 1001 TO 1004	GOUSSET SOUDÉ DE 4 3/4 x 4 3/4 x 1/4 PO À ÉGALITÉ AVEC LE DESSUS DU CHÂSSIS EN ACIER RAPIDE. REPÉRER TROU DE Ø 11/16 po POUR QU'IL SOIT ALIGNÉ AVEC LE DESSUS DU PIÈGE (TYPES AUX 6 EMPLACEMENTS). VOIR DESSINS 1001 À 1004
MARKER LIGHT (TYP BOTH SIDES)	FEU DE POSITION (TYP. AUX DEUX CÔTÉS)
FENDER (TYP)	AILE (TYPE)
L1"x1"x1/8"	L1 x 1 x 1/8 po
AXLE	ESSIEU
TAIL LIGHT BRACKET (TYP)	SUPPORT DE FEU ARRIÈRE (TYPE)
PLAN	PLAN
SCALE: 1"=1'-0"	ÉCHELLE : 1 po = 1 pi
FOR TRAP SEE DWG. 1001-1004	POUR LE PIÈGE, VOIR DESSIN 1001-1004
NOTES:	REMARQUES :
1. UNLESS NOTED OTHERWISE ALL WELDS SHALL BE 1/4" FILLET WELDS.	1. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES SOUDURES DOIVENT ÊTRE DES SOUDURES D'ANGLE DE 1/4 po.
2. ALL WELDING SHALL CONFORM TO CSA W59-M AND BE PERFORMED BY WELDERS CURRENTLY QUALIFIED UNDER CSA W59-M.	2. TOUS LES TRAVAUX DE SOUDAGE DOIVENT ÊTRE CONFORMES À LA NORME CSA W59-M ET EFFECTUÉS PAR DES SOUDEURS QUALIFIÉS CONFORMÉMENT À CETTE NORME.
3. FASTEN WIRING TO SIDES OF HSS 1 1/2"x3x1/8" AND L2"x2"x1/4", AND RUN INSIDE OF HSS 3"x3"x3/16". ALL WIRING REQ'D IS INCLUDED IN THE LIGHT KIT c/w INSTRUCTIONS.	3. FIXER LES FILS SUR CHAQUE CÔTÉ DE 1 1/2 x 3 x 1/8 po ET L2 x 2 x 1/4 po EN ACIER RAPIDE, ET LES PASSER À L'INTÉRIEUR DE LA BARRE D'ATTELAGE EN ACIER RAPIDE DE 3 x 3 x 3/16 po. TOUT LE CÂBLAGE REQUIS EST INCLUS DANS LE DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE AVEC LES INSTRUCTIONS.
PATH OF WIRING.	PASSAGE DES FILS
Ministry of Natural Resources	Ministère des Richesses naturelles
NORTHWEST REGION ENGINEERING SERVICES	SERVICES D'INGÉNIERIE DE LA RÉGION DU NORD-OUEST
PROJECT TRAILER	PROJET REMORQUE
DRAWING TITLE PLAN	TITRE DU DESSIN PLAN
SCALE 1"=1'-0"	ÉCHELLE 1 po = 1 po
DATE FEB. 11/04	DATE 11 FÉVRIER 2004
DWN. BY BCD	DESSINÉ PAR BCD
CHKD. BY KCB	VÉRIFIÉ PAR KCB
DWG. No. 1005	DESSIN N° 1005
REV. 0	RÉV. 0

P. 6

English	Français
FOR BEAR TRAP SEE DWG. 1001-1004	POUR LE PIÈGE À OURS, VOIR LE DESSIN 1001-1004
HITCH ASSEMBLY	ENSEMBLE D'ATTELAGE
TONGUE JACK	BARRE D'ATTELAGE
MARKER LIGHT	FEU DE POSITION
1/4" PLATE BRACKET FOR SPRING (TYP. OF 4) SEE DETAIL 1006-4	FERRURE 1/4 po POUR RESSORT (ENS. DE 4) VOIR DÉTAIL 1006 4
FENDER	AILE
SPRING	RESSORT
REAR JACK SEE DETAIL 1006-2	CRIC D'ATTELAGE VOIR DÉTAIL 1006-2
TAIL LIGHT BRACKET SEE DETAIL 1006-3	SUPPORT DE FEU ARRIÈRE VOIR DÉTAIL 1006-3
TAIL LIGHT	FEU ARRIÈRE
TAIL LIGHT SIDE REFLECTOR	RÉFLECTEUR LATÉRAL DE FEU ARRIÈRE
8" LONG x 3/8"Ø ROD BEND 45° @  (TYP)	TIGE 8 x Ø 3/8 po COURBÉE À 45° DE LA LIGNE MÉDIANE (TYPE)
WELDED TO U/S OF FRAME TYP. 1" (TYP)	SOUDÉE EN DESSOUS DU CHÂSSIS 1 po (TYPE)
SAFETY CHAIN SUPPORT DETAIL	DÉTAIL DU SUPPORT DE LA CHAÎNE DE SÉCURITÉ
SCALE: 1 1/2" = 1'-0"	ÉCHELLE : 1 1/2 po = 1 pi
22" LONG HSS 1 1/2"x1 1/2"x1/8"	22 po DE LONG. EN ACIER RAPIDE 1 1/2 x 1 1/2 x 1/8 po
5/8"Ø HOLES (TYP)	TROUS Ø 5/8 po (TYPE)
6" LONG HSS 2"x2"x1/8"	6 po DE LONG. EN ACIER RAPIDE 2 x 2 x 1/8 po
FRAME	CHÂSSIS
4"x4"x1/4" BASE PLATE	PLAQUE DE BASE 4 x 4 x 1/4 po
1/2"Ø BENT PULL PIN c/w 3/16"Ø HOLE & HITCH PIN CLIP (SPA-E-NAUR CP-86H)	GOUPILLE DE DÉVERROUILLAGE COURBÉE Ø 1/2 po AVEC TROU Ø 3/16 po ET AGRAFE POUR GOUPILLE D'ATTELAGE (SPA-E-NAUR CP-86H)
REAR JACK DETAIL	DÉTAIL DU CRIC ARRIÈRE
SCALE: 1 1/2" = 1'-0" 2 REQ'D	ÉCHELLE : 1 1/2 po = 1 pi 2 REQUIS
SIDE VIEW	VUE LATÉRALE
SCALE: 1"=1'-0"	ÉCHELLE : 1 po = 1 po
2"x 2"x 1/4" ANGLE	ANGLE 2 x 2 x 1/4 po
FRAME	CHÂSSIS
TRAILER FRAME	CHÂSSIS DE LA REMORQUE
SCALE: 1 1/2" = 1'-0"	ÉCHELLE : 1 1/2 po = 1 po
SIM @ 6 LOCATIONS	SIM AUX 6 EMBLEMES
10 3/4"x6"x1/8" PLATE	TÔLE 10 3/4 x 6 x 1/8 po
TAIL LIGHT BRACKET DETAIL	DÉTAIL DU SUPPORT DE FEU ARRIÈRE
SCALE: 1 1/2" = 1'-0" 2 REQ'D	ÉCHELLE : 1 1/2 po = 1 po 2 REQUIS
4 1/2"x1 1/2"x1/4" PLATE w/ 5/8"Ø HOLES	TÔLE 4 1/2 x 1 1/2 x 1/4 po AVEC TROUS Ø 5/8 po

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P426-190696/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P426-190696

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
STN-9-42117

Id de l'acheteur - Buyer ID
STN190
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

SPRING BRACKET DETAIL	DÉTAIL DE LA MAIN DE RESSORT
SCALE: 3" = 1'-0" 4 REQ'D	ÉCHELLE : 3 po = 1 pi 4 REQUIS
PART LIST	LISTE DE PIÈCES
PART	PIÈCE
QTY.	QTÉ
DESCRIPTION	DESCRIPTION
AXLE	ESSIEU
2000 lb STRAIGHT AXLE 60" HUB FACE & 1 1/16" SPINDLES	ESSIEU DROIT 2 000 lb DE 60 po,FACE DU MOYEU ET AXES DE MOYEU 1 1/16 po
HUB ASSEMBLY	ENSEMBLE DU MOYEU
1000 lb 5 BOLT HUB ASSEMBLY c/w 1 1/16" BEARING KIT	MOYEU 1 000 lb À 5 TROUS DE FIXATION AVEC ROULEMENTS DE 1 1/16 po
SPRINGS	RESSORTS
2000 lb SPRING SET – 3 LEAFS 21" DOUBLE EYE.	RESSORTS 2 000 lb – 3 LAMES À DEUX ŒILLETS DE 21 po
TIRE & WHEEL	ROUES ET PNEUS
ST205/75D14 TIRE AND 5 BOLT RIM.	PNEU ET JANTE À 5 BOULONS ST205/75D14
FENDER	AILE
8"x28" SQUARE TYPE FENDER	AILE DE TYPE CARRÉ 8 x 28 po
HITCH ASSEMBLY	ENSEMBLE D'ATTELAGE
2"x3" TRAILER HITCH ASSEMBLY c/w TWO 26" SAFETY CHAINS	ENSEMBLE D'ATTELAGE DE REMORQUE 2 x 3 po AVEC DEUX CHAÎNES DE SÉCURITÉ DE 26 po
TONGUE JACK	BARRE D'ATTELAGE
2000 lb TRAILER TONGUE JACK c/w MOUNTING TUBE	CRIC DE LEVAGE LANGUETTE DE REMORQUE 2 000 LB AVEC TUBE SUPPORT
LIGHT KIT	DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE
SUBMERSIBLE TYPE TRAILER LIGHT KIT c/w TWO MARKER LIGHTS	FEUX DE REMORQUE ÉTANCHES À L'EAU AVEC DEUX FEUX DE POSITION
Ministry of Natural Resources	Ministère des Richesses naturelles
NORTHWEST REGION ENGINEERING SERVICES	SERVICES D'INGÉNIERIE DE LA RÉGION DU NORD-OUEST
PROJECT TRAILER	PROJET REMORQUE
DRAWING TITLE SIDE VIEW, DETAILS & PARTS LIST	TITRE DU DESSIN VUE LATÉRALE, DÉTAILS ET LISTE DE PIÈCES
SCALE AS SHOWN	ÉCHELLE TELLE QU'INDIQUÉE
DATE FEB. 11/04	DATE 11 FÉVRIER 2004
DWN. BY BCD	DESSINÉ PAR BCD
CHKD. BY KCB	VÉRIFIÉ PAR KCB
DWG. No. 1006	DESSIN N° 1006
REV. 0	RÉV. 0

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P426-190696/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P426-190696

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
STN-9-42117

Id de l'acheteur - Buyer ID
STN190
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « D » de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)